ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 113048

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les recommandations émises par la Cour des comptes dans un récent rapport, datant de septembre 2006, sur la sécurité sociale relatif aux financements des déficits. Il est noté que le rapport préconise de limiter le plafond des avances à la couverture des seuls besoins de trésorerie. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître la position du ministère sur ce plafonnement.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113048
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12922